

# Elaboration du Schéma Régional Biomasse (SRB)



**Atelier plan d'actions : mobiliser les biodéchets**  
**2 juillet 2019 – Châlons-en-Champagne**



# Introduction



- Vos contacts :
  - Michel GUILBAUD : [Michel.GUILBAUD@grandest.fr](mailto:Michel.GUILBAUD@grandest.fr)
  - Maud BERGER : [maud.berger@developpement-durable.gouv.fr](mailto:maud.berger@developpement-durable.gouv.fr)
  
- Etapes antérieures :
  - 26 avril 2019 :
    - Présentation du diagnostic aux acteurs
    - Atelier scénarisation
  
  - Jusqu'au 17 mai 2019 : réception des contributions des acteurs sur le rapport de diagnostic

# Tour de table



1. Introduction / Tour de table
2. **PARTAGE DES LEVIERS / PISTES D' ACTIONS**
3. **HIÉRARCHISATION DES ACTIONS**
4. **APPEL À CANDIDATURES**
5. Clôture

- Thème / Périmètre : Biodéchets
- Objectif : travailler sur les **actions à mettre en place pour favoriser la mobilisation des biodéchets dans le respect de la hiérarchie des usages et la limitation des impacts environnementaux**

# Travail sur les pistes d'actions



H

## traitement

Prévenir et réduire

Préparation en vue de la réutilisation

Recyclage (matière et organique)

Toute valorisation yc énergétique

Élimination

*Élimination : stockage ou incinération sans valorisation énergétique*

## Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (2019-2031):

- Projet en enquête publique du 29 mai au 1<sup>er</sup> juillet

### Le volet biodéchets comporte :

- Des objectifs de prévention : gaspillage alimentaire..
- Des objectifs de gestion : tri à la source généralisé..  
→ **mobilisation de biomasse déchets**
- Des préconisations de collecte et traitement : compostage ou méthanisation
- Des échéances : 2024 (tri à la source)



## Potentiel important :

- IAA : 289 000 t/an : valorisation inconnue; domaine concurrentiel
- Tertiaire : 147 700 t/an : valorisation inconnue
- Huiles et graisses des ménages: 348 t
- Ménages : 45 000 t/an (55% méthanisation) collectés (8kg/hab);  
gisement 55 kg/hab (300 000t) difficilement mobilisable

## Objectifs modérés jusqu'à 2030

- Ménages : 71 500 t/an (55% méthanisation) (13 kg/hab) en 2025 et 2030
- IAA : 46000 t/an en 2025 et 2050
- Massification ou prévention des déchets ?
- Autres filières de valorisation organique (compostage)

Sous-évaluation ? Comment mieux mobiliser le gisement

- Encourager la réalisation de diagnostics territoriaux
- Proposer une solution adaptée à chaque usager et à chaque territoire pour la mise en œuvre du tri à la source
  - Développer un maillage d'installations de valorisation agréées
- Accompagner la gestion de proximité (individuelle ou collective) des biodéchets
- Intégrer les biodéchets alimentaires dans un nouveau schéma d'organisation du service de collecte. DV en déchèterie.
- Concerter et communiquer
- Accompagner la construction d'une filière transversale et multiacteurs (boucle d'économie circulaire biodéchets)
- Mettre en place des collectes régulières et mutualisées sur certains secteurs (habitat urbain dense ou intermédiaire)

- Thème C : Gestion des intrants
  - 15. Donner plus de visibilité aux gisements existants et aux biodéchets en particulier

- Lister les pistes d'actions complémentaires
  - Utilisation des post-it
  - En plénière, filtré par des coordonnateurs (1 pour 4) avant de faire remonter l'action à l'ensemble

- Lister les pistes d'actions complémentaires
  - Créer des réseaux de collectivités, notamment celles qui ont un projet de collecte séparée des biodéchets (complémentaires à ceux déjà existants : AMORCE, Compost Plus, etc.)
  - Séparer les biodéchets des autres DAE
  - Informer le grand public sur les bonnes pratiques concernant le tri à la source et du déconditionnement
  - Cartographier les filières et les solutions, surveiller les flux, les gisements mobilisables et mobilisés (observatoire)
  - Communiquer sur la réglementation
  - Contrôler, faire appliquer la réglementation
  - Capitaliser et diffuser les retours d'expérience sur la méthanisation des biodéchets + déconditionnement
  - Sensibiliser et former les élus
  - Favoriser les échanges entre producteurs de biodéchets et organismes de collecte
  - Adapter les contenants de collecte et le conditionnement à la valorisation envisagée

# Hiérarchisation des actions





# Hiérarchisation des actions

1. Séparer les biodéchets des autres DAE
  - Collectivités
  - ADEME ?
  - Syndicats départementaux de gestion des déchets
2. Contrôler, faire appliquer la réglementation
  - Institutionnels : DREAL, ...
3. Adapter les contenants de collecte et le conditionnement à la valorisation envisagée
  - EPCI de collecte
  - Opérateurs privés
  - Partenaires : ? À voir avec le réseau (action suivante)
4. Créer des réseaux de collectivités, notamment celles qui ont un projet de collecte séparée des biodéchets (complémentaires à ceux déjà existants : AMORCE, Compost Plus, etc.)
  - ADEME
  - Région
  - Syndicats de traitement
1. Sensibiliser et former les élus
  - Syndicats de traitement ou de collecte
  - ADEME
  - Région
  - Acteurs des filières de valorisation (méthanisation, compostage,...)



# Hiérarchisation des actions

1. Informer le grand public sur les bonnes pratiques concernant le tri à la source et du déconditionnement
  - Collectivités
  - ADEME
2. Cartographier les filières et les solutions, surveiller les flux, les gisements mobilisables et mobilisés (observatoire)
  - Région
  - En partenariat avec Agria ? Et AMORCE ?
3. Communiquer sur la réglementation
  - DREAL
4. Favoriser les échanges entre producteurs de biodéchets et organismes de collecte
  - Annuaire régional
  - Idem acteurs de l'observatoire
  - Fédérations professionnelles (restaurateurs,...), CMA, CCI, Agria, ...
5. Capitaliser et diffuser les retours d'expérience sur la méthanisation des biodéchets + déconditionnement
  - ADEME (déjà en cours au niveau national)
  - AAMF partenaire (en cours au niveau national)
  - En lien avec l'observatoire

# Appel à candidatures



- Pour chaque action :
  - Quels organismes se portent volontaires pour être partenaire ?
  - Quels organismes se portent volontaires pour piloter, être responsable de l'action ?

# Elaboration des fiches actions



- A compléter
  - À plusieurs
  - Par les pilotes et partenaires de l'action

# Fiches actions

Thème	Nom de l'action proposée	Contributeurs à cette fiche
Les enjeux / À quel besoin répond elle ?	Objectifs visés, descriptif sommaire	
Les freins actuels	Leviers à activer / conditions de réussite	Les autres compétences techniques et partenaires à mobiliser <i>Qui</i>   <i>pour quoi faire ?</i>
Rôle des instances régionales : que peut / doit faire la Région, l'ADEME, la DREAL, la DRAAF		
Échéances / calendrier	Mécanismes de financement	

# PROCHAINES ÉCHÉANCES



- Rédaction des fiches actions pour début septembre 2019 au plus tard
  - Contacts :
    - Michel GUILBAUD : [Michel.GUILBAUD@grandest.fr](mailto:Michel.GUILBAUD@grandest.fr)
    - Maud BERGER : [maud.berger@developpement-durable.gouv.fr](mailto:maud.berger@developpement-durable.gouv.fr)
- Schéma régional biomasse :
  - Fin 2019
    - Consolidation et validation du plan d'actions
    - Restitution des travaux au COPIL
  - Début 2020
    - Restitution des travaux aux acteurs



# CLÔTURE

